



travaux de plomberie et compteur d'eau

Par **poirron**, le **26/11/2012** à **12:51**

Bonjour, des travaux de plomberie ont été réalisés dans la résidence afin de mettre en norme les anciens tuyaux qui étaient en plomb. Suite à cela tous les compteurs d'eau qui étaient auparavant chez chaque copropriétaire ont été regroupés dans la cage d'escalier.

Certains copropriétaires se sont plaints car notre compteur n'est pas identique aux autres. Quand nous avons acheté l'appartement il y était déjà installé.

Je souhaiterais savoir si le syndic a un quelconque droit là-dessus vu les accusations des autres copropriétaires?

Merci de vos réponses

Par **youris**, le **26/11/2012** à **13:35**

bjr,

les compteurs appartiennent en principe au service des eaux.

il n'y a aucune obligation qu'ils soient identiques, ils doivent compter c'est leur seul rôle.

cdt